

# CONSEIL MUNICIPAL

## de la commune de SAINT-LOUP

### COMPTRE-RENDU de la séance du 11 juin 2014

L'an deux mil quatorze, et le onze juin, à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte GALOPIN, Maire.

**Présents :** Mme GALOPIN Brigitte, Maire, Mme BOZONNET Véronique, M. RABUSSIER Gérard, Adjoint, MM LAFARGUE Jean-Luc, DEL PESO Jean-Michel, Mmes CITERNE Fabienne, CHAPUIS Stéphanie, PERRY Aurélie, M. RIBAUD Régis.

**Absents excusés :** M. MARCHAL Jérôme, Mme Annie SERPIN (procuration à Mme Véronique BOZONNET)

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 09

Date de la convocation : 05 juin 2014

M. RIBAUD Régis est nommé secrétaire de séance.

#### **Ordre du jour :**

Approbation du compte-rendu du 06 mai 2014

- . Projet éolien : Délibération sur les parcelles communales concernées.
  - . Pays Bourgogne Nivernaise : Contrat rivières, Approbation de la clé de répartition proposée et inscription du montant à la charge de la commune pour l'année 2014.
  - . Travaux de voirie.
  - . Organisation du 14 juillet.
  - . Presbytère
  - . Trophée d'or féminin : Organisation.
  - . Concours des maisons fleuries.
  - . Programme « Habiter mieux ».
  - . Bulletin municipal.
- 
- Questions diverses.
  - Date du prochain conseil.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 MAI 2014**

Madame le Maire soumet à l'approbation des conseillers, le procès-verbal du 06 mai 2014, aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

##### **1 – Projet éolien : Parcelles communales concernées.**

L'ensemble du Conseil Municipal demande à étudier la proposition de bail de la société Global Wind Power avant de pouvoir en délibérer prochainement.

##### **2 – DÉLIBÉRATION N°18/2014 : Pays Bourgogne Nivernaise : Contrat rivières, Approbation de la clé de répartition proposée et inscription du montant à la charge de la commune pour l'année 2014.**

Il est proposé :

- D'approuver la continuité du poste de chargée de mission pour l'élaboration du Contrat Rivières du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

- Les coûts liés au poste d'animation sont estimés à 68 645 € pour 12 mois. 80% de cette dépense sont pris en charge par des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (à hauteur de 50 %) et de l'Europe dans le cadre du FEDER (30%).
- D'approuver la répartition des charges restantes après subventions (13 729 €) entre les communes selon la clé de répartition suivante : montant des charges hors subventions réparti pour moitié en fonction du pourcentage de linéaire de cours d'eau sur la commune et pour moitié en fonction du pourcentage d'habitants concernés par le bassin versant.
- D'inscrire la somme issue de cette répartition soit 151 euros à répartir sur le budget primitif 2014 de notre commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote par 7 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

### 3 – Travaux de voirie

Le compte-rendu de la visite du 28 avril 2014 est affiché en mairie.

### 4 – Organisation du 14 juillet

Concours de pêche à l'étang de Patrice Rossignol de 9h30 à 11h. Les inscriptions se feront à la mairie du 16/06 au 04/07/2014. Un repas sera servi le midi au prix de 8 € pour les adultes, 5 € pour les 6 à 11 ans et gratuit pour les plus petits. Activités diverses au cours de l'après-midi. Mme CITERNE se charge de la réalisation des affiches. Les bénévoles seront les bienvenus pour le bon déroulement de cette manifestation.

### 5 – Presbytère

Après visite des lieux et échanges, il a été décidé de réhabiliter les bâtiments à moindre coût et sur plusieurs années. La commission se rendra très prochainement sur les lieux pour décider des travaux à engager cette année. Ces bâtiments serviront de lieux de stockage pour la commune et certaines associations. Ce qui permettra à terme de louer le garage communal situé rue du Facteur.

### 6 – Trophée d'or féminin : Organisation

Le Trophée d'or féminin passera à Saint-Loup le 25 août entre 15h00 et 15h30. 3 signaleurs sont demandés.

### 7 – Concours des maisons fleuries

Inscription en mairie avant le 12 juillet .Parution dans les journaux.

### 8 – Programme habiter mieux

Informations disponibles en mairie. Aide technique et financière pour les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, sous condition de ressources. Ne pas hésiter à en informer les habitants.

### 9 – Bulletin municipal

Parution prévue pour début septembre.

### Pas de questions diverses

Prochain conseil municipal : mercredi 09 juillet 2014 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

BOZONNET V.	RABUSSIER G.	LAFARGUE J.L.	DEL PESO J.M.	CITERNE F.
MARCHAL J. Absent	CHAPUIS S.	PERRY A.	SERPIN A . Absent	RIBAUD R.